

## Un choix d'actions structurantes

Neyruz s'est lancée dans le processus Cité de l'énergie dans le cadre du programme de relance du Canton de Fribourg « Energie 2009 ». Elle a entrepris la démarche de manière proactive à travers la nomination d'une déléguée à l'énergie. Après un état des lieux, elle a établi un programme de politique énergétique avec son plan d'actions. La Commune s'engage sur le chemin de la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dans l'optique d'une société à 3'500 watts à l'horizon 2050.

Neyruz dispose depuis 1999 d'un réseau local de chauffage à distance alimenté par une centrale de chauffe au bois. Celui-ci alimente les bâtiments communaux. Grâce à cette installation, la part de la consommation d'énergie thermique renouvelable dans ces immeubles couvre environ 80% des besoins. Les copeaux de bois proviennent des forêts régionales. Une extension du thermo-réseau est en cours, ce qui permettra le raccordement des nouveaux lotissements ou des bâtiments existants.

En complément, l'implantation d'une centrale photovoltaïque de plus de 3000 m<sup>2</sup> située en toiture d'une future zone résidentielle et des bâtiments communaux permettra d'alimenter partiellement le centre du village en énergie renouvelable. Pour assurer la promotion de projets d'énergie renouvelable, la Commune a créé Neyergie SA. Son capital-actions sera ouvert aux habitants de Neyruz. La première mission de cette société consiste à étendre le thermo-réseau.

La Commune projette également la construction d'une zone résidentielle répondant au concept « Vivre avec services ». La première étape comprend une centaine de logements ainsi que des services de proximité, et sera alimentée à plus de 70% par de l'énergie renouvelable. Des espaces intergénérationnels favorisant les échanges sociaux sont la caractéristique de ce projet.

## Les projets phares de la politique énergétique

- Plan communal des énergies avec établissement de zones et d'objectifs énergétiques ;
- Comptabilité énergétique des bâtiments communaux ;
- Concept d'éclairage public ;
- Critères pour des achats durables ;
- Conception et planification d'un réseau de mobilité douce ;
- Réalisation et revitalisation des sentiers pédestres ;
- Engagement auprès des investisseurs pour de hauts standards de qualité et de consommation ;
- Communication régulière via le journal communal *L'écureuil*, lors de soirées thématiques ou d'assemblées communales, et sur le site Internet dynamique.

### En quelques chiffres

Commune : ..... Neyruz  
Canton : ..... Fribourg  
Nombre d'habitants : ..... 2520  
Superficie: ..... 5,5 km<sup>2</sup>  
Internet : ..... [www.neyruz.ch](http://www.neyruz.ch)

Première labellisation Cité de l'énergie :  
..... 2015



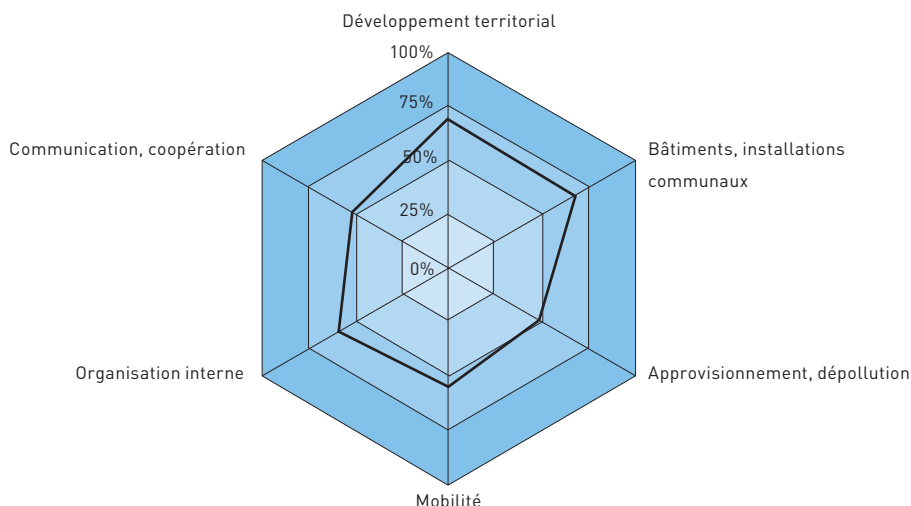


## « L'écoreuil préserve ses ressources pour un avenir durable »

« Développer une vision et une stratégie de développement durable sont les moteurs pour créer un cadre de vie de qualité. Les autorités neyruziennes se sont intensément engagées dans l'atteinte de ces ambitieux objectifs environnementaux et sociaux. Avec perspicacité, elles ont créé une dynamique favorisant les énergies renouvelables et la promotion d'un urbanisme privilégiant le bien-être de l'individu. Une communication transparente permet de transmettre cet idéal à la collectivité. L'ambition de se mouvoir vers un monde plus durable, au bénéfice de chaque résident, est avant tout une affaire de motivation, non de contraintes; et d'engagement, non de moyens financiers. L'obtention du label Cité de l'énergie est le premier jalon vers une harmonie durable entre la qualité de l'environnement et le bien-être des habitants. »

Martial Wicht  
Conseiller communal, Neyruz

## Taux de réalisation en 2015



Le diagramme en toile d'araignée représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la commune. Pour obtenir le label Cité de l'énergie, la commune doit avoir mis en œuvre ou planifié 50% de son potentiel, et 75% pour obtenir le label European Energy Award® GOLD.

## Les prochaines étapes

Neyruz s'est engagée dans différents projets qui seront réalisés dans les années à venir :

- planifier l'assainissement pour tous les bâtiments publics ;
- diminuer d'ici 2020 la consommation pour le chauffage et l'eau chaude des bâtiments publics de 15 % par rapport à 2012 ;
- déployer des panneaux solaires PV sur les toits des bâtiments communales ;
- encourager les propriétaires à assainir leurs bâtiments pour une baisse de consommation énergétique ;
- étendre le thermo-réseau alimenté au bois par une centrale de co-génération ;

- promouvoir les itinéraires « mobilité douce et santé ».

### Personnes de contact à Neyruz

Martial Wicht, Conseiller communal  
Président Commission de l'énergie  
T 026 916 15 50, martial.wicht@neyruz.ch

Laurence Vesin, déléguée à l'énergie  
T 078 751 89 42, laurence.vesin@neyruz.ch

### Conseillère Cité de l'énergie

Maria Wägli, T 022 735 55 45  
waegli@bourquin-stencek.ch

### SuisseEnergie pour les communes

c/o Bio-Eco Sàrl, T 021 861 00 96  
info@bio-eco.ch

### Plus d'informations

[www.citedelenergie.ch/neyruz](http://www.citedelenergie.ch/neyruz)



european energy award

## A quoi sert le label Cité de l'énergie ?

Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award®). Le label récompense les communes qui ont mis en place une gestion de la qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale. Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Avec le programme SuisseEnergie pour les communes, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal. Le label est propriété de l'Association Cité de l'énergie.